

Pourquoi les enfants sont privés du spectacle de cirque près de Caen ce vendredi ?

Préparé par des écoliers, un spectacle de cirque est annulé ce vendredi 20 octobre 2023 à Biéville-Beuville (Calvados). Une décision dictée par le renforcement du plan Vigipirate.



Le directeur de l'école de Biéville-Beuville (Calvados) a dû annuler le spectacle de cirque prévu avec les enfants ce vendredi 20 octobre 2023.

La déception est grande à Biéville-Beuville, au nord de Caen (Calvados). Elle est à la mesure de l'investissement des élèves de l'école depuis la rentrée de septembre 2023. Les enfants des 15 classes, en maternelle et en élémentaire participent au projet pédagogique mené avec la compagnie de cirque Tempo, basée à Flers (Orne).

Le dernier spectacle de cirque annulé avant les vacances à Biéville-Beuville

Trois classes différentes par semaine s'entraînent sur plusieurs jours. Chaque vendredi après-midi, les enfants se produisent en spectacle. C'est pour ça qu'un chapi-

teau de cirque a été monté près de l'école, sur le terrain où doit être construit le nouveau parc Lympstone en 2024.

Le dernier spectacle avant les vacances scolaires devait être joué ce vendredi 20 octobre. Le directeur de l'école, Renaud Poplin, a été contraint de l'annuler.

Compte-tenu du contexte actuel, Mme la Rectrice d'Académie demande d'éviter les attroupements dans le cadre scolaire. Le spectacle de cirque de vendredi est donc annulé et remplacé par des vidéos sur l'ENT [espace numérique de travail]. Message du directeur de l'école de Biéville-Beuville aux parents d'élèves

"La préfecture du Calvados n'interdit aucun rassemblement"

Le projet avec le cirque Tempo a été "financé par la coopérative scolaire et une belle participation du GPBB (Groupement des Parents de Biéville-Beuville)", selon la municipalité. L'annulation du spectacle a exaspéré certains parents. Dont Clément Potel, également conseiller citoyen.

Celui-ci s'est fendu d'un message sur son compte X (ex-Twitter) mardi 17 octobre, où il interpelle le ministre de l'Éducation Gabriel Attal, le ministère de l'Intérieur et le préfet du Calvados, Stéphane Bredin :

Il a également alerté la rédaction de Liberté Caen dans un mail. "Cette interdiction fait suite à une décision de la Préfecture du Calvados d'interdire tout rassemblement", nous écrit-il.

Nous comprenons les mesures de sécurité, le contexte de Vigi Pirates [sic], mais l'annulation du moindre évènement donne raison aux minorités qui veulent nous nuire. Nous devons être vigilant, plus que d'habitude, mais cette généralisation est difficile à comprendre.

D'après son service de presse, la préfecture réfute être à l'origine de l'annulation du spectacle. "C'est une affabulation." Hormis les manifestations considérées comme propalestiniennes, comme celle du samedi 14 octobre à Caen, "la préfecture du Calvados n'interdit aucun rassemblement".

Que peuvent faire les directeurs dans et en dehors les écoles ?

C'est là que l'histoire se complique. Dans une note de plusieurs pages, co-signée par le préfet Stéphane Bredin et Armelle Fellahi, directrice académique du Calvados, l'État fait plusieurs recommandations aux chefs d'établissements scolaires pour le rehaussement du plan Vigipirate au niveau "Urgence Attentat". Parmi "les mesures de sécurité nécessitant l'action de la collectivité", figure la possibilité de "restreindre voire interdire les activités aux abords des écoles".

[Pourquoi cet entrepreneur près de Caen est en colère après La Poste ?](#)

Contacté, le rectorat de la région académique Normandie assume. Il explicite le contexte dans lequel se tiennent désormais les événements et sorties prévus dans les écoles : "Aucune interdiction générale n'a été formulée. Il revient cependant au directeur d'école ou au chef d'établissement de s'assurer du bon niveau de sécurité pour les élèves et les personnels. Dans l'académie, de nombreuses sorties scolaires, remises de diplômes ou réunions se tiennent dans ces conditions."

Par contre, "les rassemblements aux abords des établissements sont prohibés, c'est une consigne issue des instructions de la posture Vigipirate renforcée".

C'est avec cette nuance que les chefs d'établissement doivent composer depuis plus d'une semaine, et prendre des décisions incomprises, comme ici à Biéville-Beuville.